

L'industrie en Normandie : une reprise surtout portée par la Manche

Insee Analyses Normandie • n° 161 • Octobre 2026

Avec 16,7 % de l'emploi salarié dans l'industrie, la Normandie figure parmi les régions métropolitaines les plus industrialisées, une spécificité particulièrement marquée dans la Manche. Après avoir perdu près d'un tiers de ses emplois industriels depuis 1990, la région connaît une reprise depuis le milieu des années 2010 portée en premier lieu par l'agroalimentaire. La Manche se distingue particulièrement, ayant retrouvé en 2024 un niveau d'emploi industriel proche de celui de 1990, le département concentrant près des deux tiers des créations d'emplois industriels normands depuis 2020. Cette dynamique repose principalement sur la construction navale, la fabrication de machines et les activités liées au traitement de l'eau et des déchets, avec de fortes progressions à Cherbourg-en-Cotentin et Granville. Si cette reprise reste inégale selon les territoires et les secteurs, elle marque un changement de trajectoire après plusieurs décennies de désindustrialisation. L'industrie normande demeure toutefois confrontée à d'importants enjeux de renouvellement de la main-d'œuvre, dans un secteur dont les salariés sont plus âgés et majoritairement masculins, et particulièrement exposée aux tensions de recrutement.

La Normandie, première région pour la part de l'industrie dans la valeur ajoutée

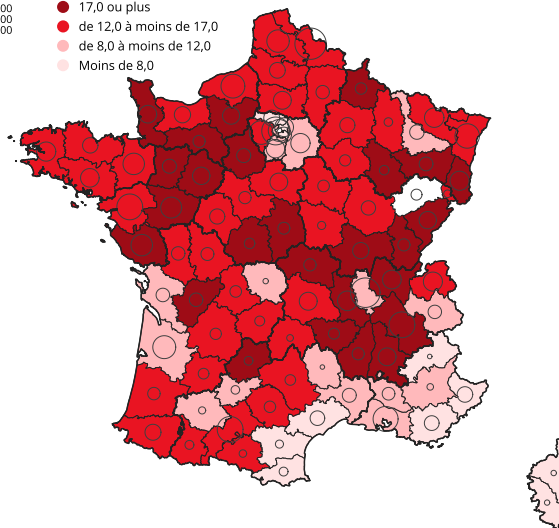
La **Vallée de la Seine**, espace économique réunissant l'Île-de-France et la Normandie, concentre un emploi **industriel** métropolitain sur cinq ► **méthode**. Si la grande majorité de ces emplois est localisée en Île-de-France (68 %), l'industrie occupe une place sensiblement plus importante dans l'économie normande. Ces emplois industriels représentent en effet 16,7 % de l'emploi salarié total en Normandie, contre seulement 6,9 % en Île-de-France [Balcone & al., 2026 ► **pour en savoir plus**]. Cette forte spécialisation industrielle place la Normandie au troisième rang des régions métropolitaines pour la part de l'industrie dans l'emploi salarié. Ce poids industriel est encore plus marqué lorsqu'il est mesuré à l'aune de la valeur ajoutée : la Normandie est en effet la région métropolitaine où la contribution de l'industrie à la valeur ajoutée régionale est la plus importante en proportion. L'ensemble des départements normands présente cette spécificité industrielle, mais elle est particulièrement prononcée dans la Manche. Dans ce département, l'industrie représente 22,2 % de l'emploi salarié total contre 12,2 % en France métropolitaine

► 1. Nombre et part d'emplois salariés industriels par département

Emploi industriel par département

En volume
130 000
70 000
30 000

En %
● 17,0 ou plus
● de 12,0 à moins de 17,0
● de 8,0 à moins de 12,0
● Moins de 8,0



© IGN - Insee 2026

Champ : France métropolitaine, emploi salarié en fin d'année, personnes de 15 ans et plus.
Source : Insee, Estimations d'emploi 2024, données provisoires.

► **figure 1.** Le secteur industriel occupe également une place importante dans l'Eure où il représente 20,4 % de l'emploi total, ainsi que dans l'Orne avec 19,8 %. La Seine-

Maritime est, quant à elle, le département qui concentre le plus grand nombre d'emplois, aussi bien dans l'ensemble de l'économie normande, dont elle regroupe 40 % du

En partenariat avec :

total des emplois, que dans le seul secteur industriel avec 36 % des emplois industriels régionaux. Pour autant, son économie apparaît plus diversifiée que celles des trois départements précités : l'emploi industriel ne représente que 14,9 % de l'emploi total du département, un peu plus que dans le Calvados où cette proportion est la plus faible avec 12,4 %. Dans ces deux départements, les emplois publics (hôpitaux, administrations régionales, etc.) occupent une place plus importante.

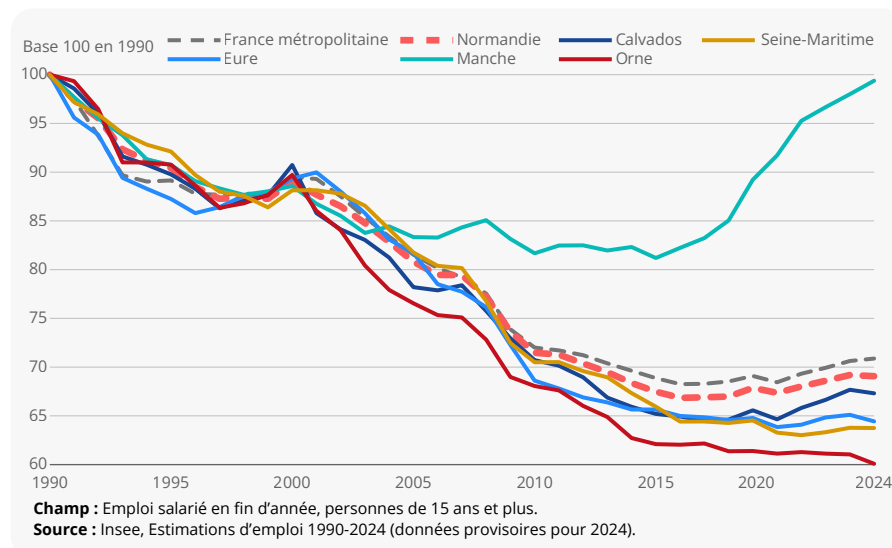
Dans la Manche, département normand dont la spécificité industrielle est la plus forte, l'activité industrielle repose principalement sur trois grands domaines : la fabrication de matériels de transport avec la présence d'importants sites de construction navale (Naval Group), la fabrication de denrées alimentaires et notamment de produits laitiers (Les Maîtres Laitiers du Cotentin), et enfin l'industrie chimique. Ces trois domaines regroupent plus de la moitié des emplois industriels du département. L'agroalimentaire est l'activité la plus importante dans le Calvados, l'Orne et la Seine-Maritime, mais les départements normands présentent chacun des spécialisations industrielles marquées. L'Eure se distingue par les industries plastique et pharmaceutique. Le Calvados se démarque par l'informatique et l'Orne par les industries du bois, du papier et les activités extractives. La Seine-Maritime présente un profil industriel diversifié, avec un poids important de la chimie et du raffinage.

Dans la Manche, l'emploi salarié industriel retrouve son niveau de 1990

Suivant une dynamique nationale de désindustrialisation amorcée à la fin des années 1970, la Normandie a perdu près d'un tiers (30,9 %) de ses emplois salariés industriels depuis 1990 ► **figure 2**. Cette diminution apparaît d'autant plus significative que, sur la même période, l'emploi salarié a augmenté de 16,9 % dans l'ensemble de l'économie normande. Le recul de l'emploi industriel est un peu plus marqué en Normandie que dans l'ensemble de la France métropolitaine (-29,1 %), où l'emploi salarié a par ailleurs progressé bien plus fortement si l'on considère l'ensemble des secteurs (+30,8 %). Au total, 91 800 emplois industriels ont ainsi été détruits depuis 1990 en Normandie, principalement au cours des deux premières décennies de la période, et plus particulièrement entre 2000 et 2009 où 45 700 emplois salariés industriels ont été perdus.

Parmi les départements normands, la Manche est le seul à avoir été relativement épargné par cette déprise industrielle. Le département n'a perdu que 0,6 % de ses emplois industriels depuis 1990, soit environ 300 postes. Sur ce territoire, la baisse a notamment été moins marquée au cours de la période 2000-2009, avec un recul de 6,1 % de l'emploi industriel (contre -17,3 % pour l'ensemble de la Normandie). Dès la décennie suivante, la

► 2. Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1990 et 2024



tendance s'est inversée et l'emploi industriel a renoué avec la croissance, en permettant au département de retrouver son niveau de 1990. Entre 2000 et 2024, l'industrie manchoise a ainsi créé 4 500 emplois salariés, l'une des plus fortes progressions enregistrées en France métropolitaine derrière la Haute-Garonne (+21 500 emplois) et la Gironde (+5 060). Cette dynamique repose principalement sur trois sous-secteurs : la fabrication de matériels de transport, la fabrication de machines non électriques, et les industries de l'eau et de la dépollution. En 2024, la Manche compte ainsi 41 100 emplois industriels, soit une progression de 22,4 % par rapport au point bas atteint en 2015.

Le déclin industriel est en revanche nettement plus prononcé dans les autres départements normands. Depuis 1990, l'emploi salarié industriel a fortement diminué avec des évolutions comprises entre -32,7 % et -39,9 % pour ces quatre départements. Avec une perte de 41 900 emplois industriels depuis 1990, la Seine-Maritime concentre presque la moitié des emplois détruits à l'échelle de la Normandie. Les pertes en effectifs sont moins importantes dans l'Eure (-20 800 emplois) et dans le Calvados (-16 500). Dans l'Orne, 12 400 emplois industriels ont été perdus, ce qui représente une perte de quatre emplois industriels sur dix depuis 1990.

Malgré cet historique, la tendance s'inverse depuis 2016. Après plusieurs décennies de recul, l'emploi industriel connaît à nouveau une dynamique positive en France métropolitaine, avec une progression de 3,8 %. Cette reprise bénéficie également à la Normandie, de manière légèrement plus

modérée, avec une hausse de 3,3 %. Depuis 2020, la région a notamment créé plus de 5 000 emplois salariés industriels (un repli est toutefois observé depuis fin 2024 ► **encadré**). Près des deux tiers de ces créations sont concentrés dans la Manche (+3 200 emplois), confirmant la trajectoire favorable du département. Le Calvados représente un peu plus d'un quart des créations (+1 400) tandis que la Seine-Maritime (+500) et l'Eure (+300) ont enregistré des reprises plus modérées. Dans l'Orne, l'emploi industriel connaît en revanche un léger repli sur la période (-300).

Plus de 3 000 emplois salariés créés dans l'industrie agroalimentaire régionale depuis 2016

La reprise de l'emploi industriel observée en Normandie depuis 2016 est d'abord portée par l'agroalimentaire ► **figure 3**. Sur cette période (2016-2023 ► **sources**), le sous-secteur a créé 3 100 emplois et a retrouvé, dès 2020, son niveau de 1990. Il est le seul sous-secteur au sein duquel l'emploi connaît une hausse significative dans l'ensemble des départements normands. En 2023, l'industrie agroalimentaire représente 39 400 emplois salariés dans la région, dont 11 400 en Seine-Maritime, 10 000 dans le Calvados et 8 200 dans la Manche.

Depuis 2020, l'emploi industriel progresse aussi dans les autres industries manufacturières (et réparation et installation de machines et d'équipements) avec 1 100 emplois supplémentaires, dont 600 en Seine-Maritime.

► Encadré - plus de 2 000 emplois industriels détruits depuis fin 2024 en Normandie

Depuis la fin de l'année 2024, la tendance est moins favorable. Les dernières estimations trimestrielles font état d'une baisse de -1,1 % de l'emploi salarié industriel en Normandie (-2 300 emplois) entre fin décembre 2024 et fin mars 2026 (-0,8 % en France métropolitaine). Cette tendance défavorable n'efface cependant que partiellement le rebond observé dans la région entre 2016 et 2024 (+6 600 emplois).

Les industries de l'eau, de l'assainissement et des déchets enregistrent également une progression de 1 000 emplois. Cette évolution ne bénéficie pas à l'Orne où l'emploi reste stable dans ce sous-secteur.

L'emploi industriel augmente par ailleurs dans plusieurs autres domaines depuis 2020 : les industries textile, informatique, plastique et la production d'électricité enregistrent chacune une hausse d'environ 500 emplois. À l'inverse, l'industrie normande continue de perdre des emplois dans la métallurgie (-870), ainsi que dans le bois-papier-imprimerie (-480). Ces pertes sont observées dans l'ensemble des départements normands, même si leur ampleur varie selon les territoires.

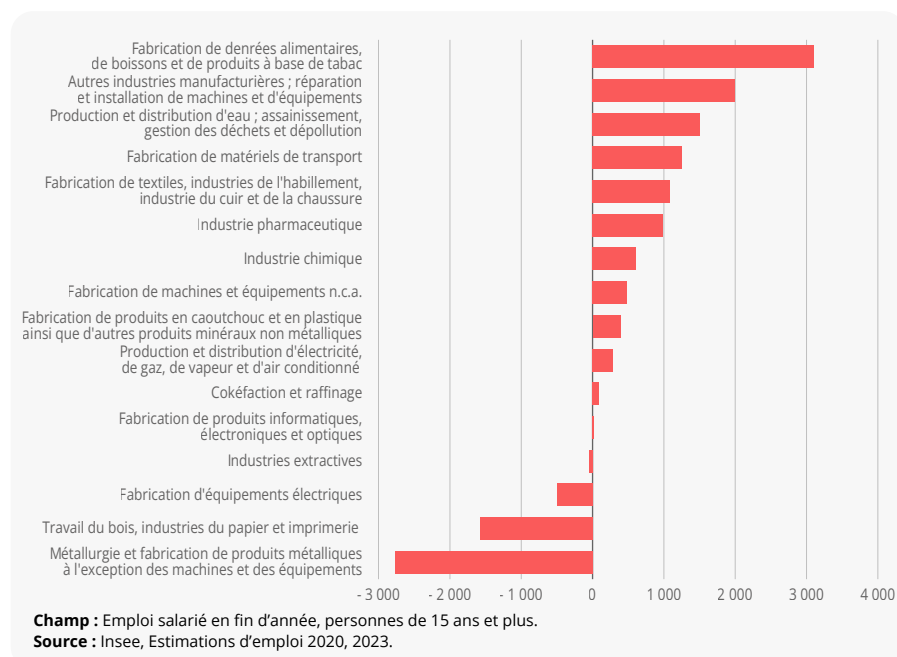
Enfin, le tissu industriel normand, qui semble connaître une stagnation depuis 2020 dans la fabrication de machines et la fabrication de matériels de transport – regroupant notamment l'industrie automobile ainsi que les chantiers navals, ferroviaires et aéronautiques – présente en réalité de forts contrastes selon les départements. La Manche a en effet enregistré la création de 1 200 emplois, tandis que la Seine-Maritime en a perdu 800 et l'Orne 300.

Cherbourg-en-Cotentin et Granville, territoires industriels les plus dynamiques depuis 2016

La dynamique de l'emploi industriel observée dans la Manche se retrouve à l'échelle de ses **zones d'emploi** ► **figure 4**. Le territoire de Cherbourg-en-Cotentin se distingue tout particulièrement par son dynamisme : entre 2016 et 2023 ► **sources**, cette zone d'emploi a enregistré la création de 4 600 emplois salariés dans l'industrie, soit la septième progression la plus importante en volume parmi les zones d'emploi métropolitaines. À lui seul, ce territoire concentre les deux tiers des créations enregistrées en Normandie sur la période. Il représente ainsi plus de 20 000 postes salariés et place Cherbourg-en-Cotentin au troisième rang des zones d'emploi normandes, derrière Rouen et Caen, mais désormais devant Le Havre. En termes de progression relative (+28,7 %), le territoire se classe au sixième rang à l'échelle métropolitaine. Il est suivi de près par la zone d'emploi de Granville, qui occupe le septième rang métropolitain, avec une hausse de 27,3 %, et qui compte ainsi 2 100 salariés dans l'industrie. Granville apparaît ainsi comme un territoire qui s'est progressivement industrialisé, avec une part de l'industrie dans l'emploi salarié qui est désormais supérieure à la moyenne observée à l'échelle métropolitaine.

Avec 1 060 emplois supplémentaires, soit une progression de 17,1 %, la zone d'emploi de Saint-Lô affiche elle aussi l'une des plus fortes dynamiques de la région. Dans une moindre mesure, cette tendance est également visible à Avranches où l'emploi industriel a augmenté de 580 postes, soit une hausse

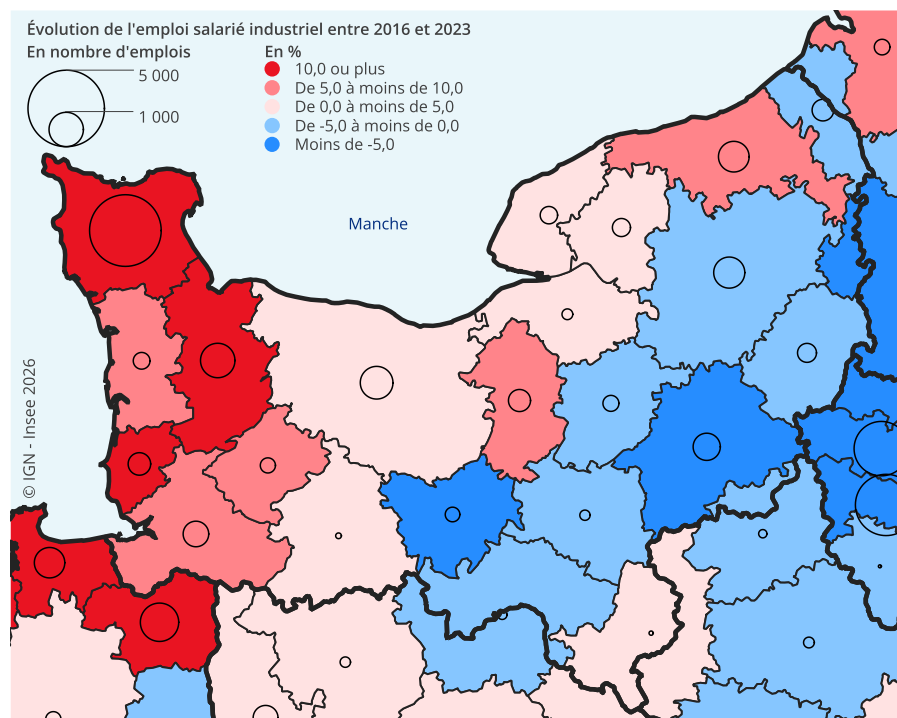
► 3. Évolution de l'emploi salarié par sous-secteur industriel en Normandie entre 2016 et 2023



de 7,8 %. Ce dynamisme se manifeste aussi dans plusieurs territoires du Calvados, à commencer par les zones d'emploi de Lisieux (+430, +9,6 %) et de Vire (+200, +6,4 %) mais aussi de Caen (+950, +4,4 %). En Seine-Maritime, cette reprise bénéficie aux zones d'emploi de Dieppe-Caux Maritime (+840, +7,3 %) et d'Yvetot (+290, +3,6 %). La zone d'emploi de Rouen reste la plus importante de la région mais l'emploi industriel y recule toujours (-860, -2,1 %). Sur ce territoire, il représente désormais moins de 40 000 postes salariés. La poursuite

de ce déclin sectoriel se retrouve également dans les zones d'emploi d'Évreux (-660, -7,3 %), de la Vallée de la Bresle-Vimeu (-420, -3,6 %) et de Beauvais (-1 060, -5,8 %), notamment dans les parties normandes pour ces deux dernières zones d'emploi multirégionales. Dans l'Orne, le recul de l'emploi industriel est particulièrement marqué dans la zone d'Argentan (-190, -10,3 %). Dans la plupart des autres territoires du département, le repli est plus modeste. Seule la zone d'emploi de Flers a gagné quelques emplois industriels.

► 4. Évolution de l'emploi salarié industriel par zone d'emploi entre 2016 et 2023



Champ : Emploi salarié en fin d'année, personnes de 15 ans et plus.
Source : Insee, Estimations d'emploi 2016, 2023.

Un profil de salariés plus âgé et plus masculin dans l'industrie normande

En Normandie, l'industrie rassemble 175 100 salariés, soit un sur six pour l'ensemble de l'économie et un sur quatre quand on se restreint au champ de l'**économie marchande**. Comme en France métropolitaine, la population salariée du secteur est vieillissante ► **figure 5**. Un salarié sur cinq est âgé de 55 ans ou plus, soit 34 100 personnes. Ces salariés seniors sont quatre fois plus nombreux que les jeunes de moins de 25 ans, alors que ce rapport est de deux seniors pour un jeune de cette tranche d'âge dans l'ensemble de l'économie marchande. Le renouvellement de la main-d'œuvre devrait ainsi devenir un enjeu majeur pour le secteur. Les tensions sur le marché du travail y sont d'ores et déjà importantes et plusieurs métiers rencontrent des difficultés de recrutement. En 2024, 14 des 30 métiers les plus en tension en Normandie font partie du domaine de l'industrie (19 en France hors Mayotte) [Ducatel & al., 2026 ► **pour en savoir plus**]. Les trois métiers les plus en tension dans la région sont agents de maîtrise des industries de process ou en fabrication mécanique, et régleurs. L'industrie se caractérise également par une moindre présence des femmes. Elles représentent 29 % des effectifs salariés du secteur contre 41 % dans l'ensemble des secteurs d'activité. La fabrication de textiles, d'habillement et de cuir constitue le seul domaine industriel dans lequel elles sont majoritaires : elles représentent 64 % des salariés de cette activité. Leur part dépasse 40 % des effectifs dans les sous-secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la fabrication de denrées alimentaires. À l'inverse, les femmes restent très minoritaires dans plusieurs domaines industriels où elles représentent moins de 20 % des effectifs salariés, notamment la réparation de

machines et d'équipements, la cokéfaction et le raffinage, l'automobile et la métallurgie. Par ailleurs, les caractéristiques professionnelles des salariés de l'industrie diffèrent sensiblement de celles observées dans l'ensemble de l'économie marchande. La catégorie des ouvriers est nettement plus représentée : elle rassemble 52 % des salariés contre 37 % dans l'ensemble de l'économie marchande en Normandie. Les cadres et les professions intermédiaires sont également légèrement surreprésentés dans l'industrie, avec respectivement 15 % et 24 % des effectifs contre 13 % et 21 % dans l'ensemble de l'économie marchande. À l'inverse, les employés sont bien moins présents dans ce secteur (seulement 7 % des salariés, contre 28 % dans l'ensemble de l'économie marchande). Le salaire horaire brut moyen est quant à lui plus élevé dans l'industrie que dans l'ensemble de l'économie marchande, avec un écart allant de +11 % pour les ouvriers à +16 % pour les professions intermédiaires. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est légèrement plus marqué dans l'industrie. Les femmes y perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 14 % à celui des hommes en Normandie, cette différence étant de 13 % dans l'ensemble de l'économie marchande. Les écarts de salaire sont également un peu plus importants selon l'âge : dans l'industrie normande, les salariés de moins de 30 ans perçoivent en moyenne des salaires inférieurs de 34 % à ceux des personnes âgées de 50 ans ou plus, contre un écart de 32 % dans l'ensemble de l'économie marchande. ●

Thomas Balcone, Babacar Diop, Alexis Lancel, Catherine Pesin (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Les **biens et services marchands** sont destinés normalement à être vendus sur le marché à un prix calculé pour couvrir leur coût de production.

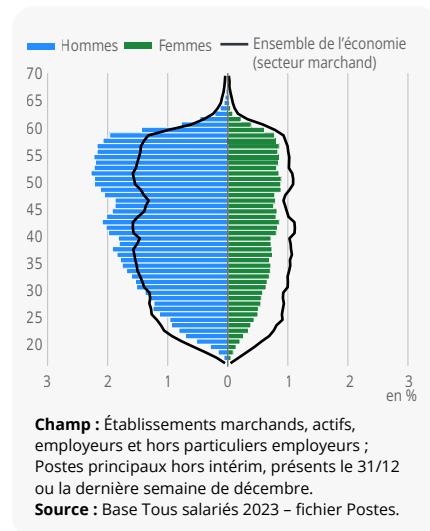
► Méthode

Dans la présente publication, la **Vallée de la Seine** est constituée des régions Île-de-France et Normandie, un territoire qui correspond à celui défini pour le [schéma stratégique pour le développement de la Vallée de la Seine](#) et du Contrat de Plan Interrégional État Régions (CPIER) associé.

Dans cette étude, l'**industrie** rassemble les quatre sections suivantes de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2, 2008) :

- industries extractives ;
- industrie manufacturière ;
- production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ;
- production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution.

► 5. Répartition des salariés de l'industrie par sexe et âge en Normandie



► Sources

Les **Estimations d'emploi** constituent la source de référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi. Elles mesurent, annuellement et trimestriellement, l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Les estimations d'emploi 2024 provisoires ne sont pas disponibles pour l'ensemble des sous-secteurs industriels et au niveau des zones d'emploi. Les évolutions de l'emploi salarié pour les sous-secteurs ainsi qu'au niveau des zones d'emploi portent ainsi sur la période 2016-2023.

Les **Bases Tous salariés** sont des fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs.

Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié au niveau des établissements.

► Pour en savoir plus

- Balcone T., Diop B., Lancel A., Pesin C. (Insee), Le Roux F. (PSN), « [Panorama de l'industrie dans la Vallée de la Seine](#) », Insee Dossier Normandie n° 26, octobre 2026.
- Fontenau A., Morer N., Touré P.-I., « L'industrie francilienne : un nouveau souffle après une longue période de désindustrialisation », Insee Analyses Île-de-France n° 228, octobre 2026.
- Ducatel V., Lainé F., Chartier F., Villedieu P., « [Les tensions sur le marché du travail en 2024](#) », Dares Résultats n° 5, février 2026.
- Hurard C., Jerrari K., Mura B., Le Roux F., Silvestre É., « [Panorama de l'industrie dans la Vallée de la Seine](#) », Insee Dossier Normandie n° 17, novembre 2020.
- Demmou L., « [La désindustrialisation en France](#) », Documents de travail de la DG Trésor n° 2010/01, juin 2010.

